



SÉNÉGAL

Août 2006

NOTE SUR LES OPÉRATIONS DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN

1. Financement et état d'exécution du programme ECLO

- Le Sénégal a bénéficié de 29 projets FAO de lutte antiacridienne, dont quatre nationaux et 25 régionaux, financés par l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF), l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, l'Autriche, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BID), le Canada, la Commission européenne, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la France, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède, la République tchèque, le Royaume-Uni et le Programme de coopération technique de la FAO. Trois projets nationaux et six projets régionaux sont encore opérationnels.
- Les projets prévoyaient une allocation d'un montant total de 11,4 millions de dollars EU pour le Sénégal. Au 28 août 2006, sur ce montant, une assistance évaluée à 8,2 millions de dollars EU a été fournie pour la lutte contre le Criquet pèlerin (soit 72% de l'enveloppe totale).
- Il est prévu d'utiliser les reliquats des projets encore opérationnels, qui s'élèvent à 0.9 millions de dollars EU, pour financer : des études environnementales, le programme de gestion des stocks de pesticides et des emballages vides, et la formation de trois pilotes sénégalais en vue de l'utilisation de l'avion agricole livré au Sénégal dans le cadre du programme ECLO.

2. Assistance fournie par la FAO depuis 2004

- **Pesticides** : 544 644 litres de pesticides ont été livrés en 2004, pour un montant de 4,1 millions de dollars EU. Compte tenu du stock disponible dans le pays et de la situation acridienne, il n'a pas été procédé à de nouvelles acquisitions en 2005.
- **Aéronefs** : ont été mobilisés un hélicoptère du 20 octobre au 28 décembre 2004, et deux avions (Turbo Thrush) du 13 octobre au 13 novembre 2004, ces derniers ayant ensuite été repositionnés en Mauritanie vu l'absence de cibles acridiennes. Puis, suite à la ré-invasion acridienne de novembre 2004 dans les pays dits du « circuit Sud », un avion a été de nouveau positionné au Sénégal du 7

décembre 2004 au 15 mars 2005, son contrat lui permettant d'intervenir en Guinée, Guinée-Bissau et Gambie si besoin.

Le montant total engagé pour la location d'aéronefs, depuis la campagne 2004, s'élève à 1,4 million de dollars EU.

Il est par ailleurs à noter que le Sénégal a reçu un avion agricole, le 17 septembre 2005, grâce au financement de l'Arabie Saoudite dans le cadre du programme ECLO. La FAO a veillé à ce que cet avion soit équipé conformément aux standards technologiques les plus récents permettant précision et suivi des traitements antiacridiens et contribuant ainsi à leur sécurité et efficacité. L'avion est ainsi équipé de rampes de pulvérisation en ultra-bas volume (UBV), d'un système de guidage et de suivi GPS et d'une double commande pour un pilote stagiaire. Cette assistance a également compris la formation de trois mécaniciens en Afrique du Sud, pendant trois semaines en mai 2006, et celle de trois pilotes aux Etats-Unis, pour une durée de deux mois (en cours).

- **Assistance technique :** l'assistance fournie par la FAO à la Direction de la protection des végétaux (DVP) du Sénégal et au Bureau sous-régional FAO de lutte antiacridienne, basé à Dakar, s'est traduite par le recrutement de nombreux consultants internationaux - spécialistes en acridologie, agronomie, toxicologie et contrôle de la qualité des traitements antiacridiens - et d'un consultant national, d'octobre 2004 à février 2005.

Deux consultants internationaux sont encore en activité au niveau du Bureau sous-régional FAO de lutte antiacridienne pour assister à la formation et la mise en place des équipes QUEST (Qualité, environnement et santé publique).

- **Equipements:** les ressources matérielles de la DPV ont été substantiellement renforcées, depuis 2004, par l'acquisition de six véhicules (trois pick-up et trois Station Wagon), de pulvérisateurs UBV (19 appareils montés sur véhicule, dont dix Micronair AU 8115 et neuf Micron ULVAMAST V3M, trois atomiseurs à dos Micronair AU 8000 et 215 pulvérisateurs portatifs à piles Micron ULVA+), de radios (15 radios Codan mobiles et trois radios pour la base logistique aérienne), de matériel de positionnement (203 GPS), de vêtements de protection, de matériel scientifique de prospection et d'entomologie, de kits de campement, de matériel informatique et d'autres petits équipements.

Le Bureau sous-régional FAO de lutte antiacridienne, basé à Dakar, a également reçu un véhicule.

En outre, en 2006, 200 combinaisons en tyvek (4 496 dollars EU) ont été acquis ainsi que 2 générateurs (15 150 dollars EU), un presse-

fûts (91 367 dollars EU), un chariot élévateur (43 150 dollars EU), un kit de maintenance pour véhicules (14 700 dollars EU) et d'autres équipements pour véhicule (7 242 dollars EU), 3 060 litres de solvant SOLVESSO 200 (6 956 dollars EU) et des radios.

- **Frais opérationnels** : d'importantes ressources financières ont été mises à la disposition du Sénégal pour contribuer aux frais opérationnels du dispositif de surveillance et de lutte et du programme de collecte des emballages de pesticide vides.
- **Formation** : la session régionale de formation de formateurs, tenue à Niamey (Niger) du 14 mars au 6 avril 2005 sur « *Ce qu'il faut savoir, ce qu'on doit transmettre sur le Criquet pèlerin* », avait permis la formation de trois sénégalais, qui ont à leur tour organisé trois sessions de formation nationales en mai 2005, à l'attention d'environ 90 agents. Fin 2005, la troisième phase de cette formation au Sénégal a permis d'évaluer les compétences effectivement acquises par les agents formés en mai et d'identifier les lacunes à combler.
- **Protection de la santé humaine et de l'environnement** : Conformément au programme de suivi environnemental et sanitaire élaboré par les experts de la FAO, le matériel nécessaire a été acquis pour l'équipe QUEST (Qualité, environnement et santé publique).

En outre, suite à l'organisation par la FAO d'un atelier régional de formation de formateurs sur le contrôle de la qualité des traitements antiacridiens (y compris les précautions à prendre pour la protection de la santé humaine et de l'environnement), du 13 au 23 avril 2005 en Mauritanie, une formation nationale a été organisée du 21 au 25 novembre 2005 ; elle a réuni 12 participants des ministères de la santé, de l'environnement et de la protection des végétaux.

Les membres de l'équipe QUEST du Sénégal ont également participé à la session régionale de formation approfondie en écotoxicologie appliquée, organisée à Dakar en décembre 2005 au bénéfice de 20 participants (notamment sur les techniques de piégeage de la faune - du sol, des eaux et de la végétation- la reconnaissance des taxons clés et le traitement des données afférentes) et à l'atelier régional de formation sur l'identification des sols contaminés par les pesticides utilisés dans la lutte antiacridienne, tenu à Dakar en avril 2006 au bénéfice de 15 participants.

Le Sénégal bénéficie par ailleurs d'un programme national d'élimination des fûts vides et de gestion du stock de pesticides initié en janvier 2005, qui inclut une campagne de sensibilisation du public concernant l'impact des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement, la collecte et la destruction des emballages vides,

et la réhabilitation de magasins de stockage des pesticides. La réhabilitation du magasin central de stockage des produits du port de Dakar est à présent achevée et celle des magasins de Kaolack, Richard Toll et Linguère se poursuit.

Le Sénégal a également participé à l'atelier régional sur la gestion des emballages vides et stocks de pesticides qui s'est déroulé à Nouakchott début août 2005, et durant lequel les représentants des différents pays ont bénéficié d'une démonstration sur l'utilisation d'un presse-fûts et les opérations liées au rinçage, à la destruction des fûts vides de pesticides et à la récupération des solvants. Le Sénégal a aussi assisté à l'atelier régional pour le développement d'une stratégie afin d'éviter la constitution de stocks de pesticides obsolètes, organisé conjointement par la Banque Mondiale et la FAO avec le concours technique du Comité sahélien des pesticides, en mai 2006 à Bamako.

Enfin, un projet sur la cartographie des zones écologiquement sensibles au Sénégal a récemment été lancé afin de mettre à disposition des équipes de prospection et de lutte et des équipes QUEST un outil de travail détaillé lors des prochaines campagnes antiacridiennes.

Il est à noter que les activités relatives à la protection de la santé humaine et de l'environnement sont coordonnées par plusieurs experts FAO, basés au siège de la FAO et au Bureau sous-régional FAO de lutte antiacridienne. Deux consultants nationaux ont également apporté leur appui technique pendant plusieurs mois en 2005.